

Bruxelles Patrimoines

35

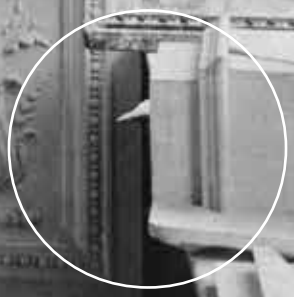
Printemps 2021

U



urban.brussels

**GEORGES HOUTSTONT
ET LA FIÈVRE ORNEMANISTE
DE LA BELLE EPOQUE**



Portrait de la concurrence

Lorsque Beyaert et Janssens veulent convaincre le gouverneur de la Banque nationale de faire appel à des ornemanistes français pour les décorations de l'institution financière centrale de Belgique, la principale raison qu'ils avancent est que le pays est dépourvu de candidats valables puisque le métier, tout simplement, n'y existe pas. Bien que Beyaert et Janssens étayent cette affirmation par des arguments solides, il convient de se poser cette question : n'ont-ils pas quelque peu forcé la vérité ?

LES ORNEMANISTES À BRUXELLES : ESSAI DE PROSOPOGRAPHIE¹

Dans les *Almanachs du commerce et de l'industrie* de Bruxelles qui paraissent annuellement à partir de 1820, les habitants de Bruxelles sont inscrits par ordre alphabétique avec une mention de la profession et de l'adresse. Les artistes et artisans peuvent s'y faire enregistrer sous une ou plusieurs activités professionnelles. Dans l'édition de 1862, la profession d'ornemaniste regroupe des profils extrêmement divers. Le terme recouvre des spécialistes du car-

ton-pierre, des décorateurs de meubles, des tapissiers décorateurs, des bronziers et des zingueurs, des spécialistes du cuir mais aussi des ornements militaires. Que l'appellation ne recouvre pas un profil uniforme, les compilateurs de l'Almanach en sont conscients, puisque la section des ornemanistes comporte des renvois systématiques à d'autres rubriques : « voir sculpteurs, graveurs, modeleurs et statuaires ». Par ailleurs, il y existe aussi une rubrique distincte pour les ornements d'églises ; toutefois, celle-ci s'avère contenir surtout des noms de brodeurs. En prenant pour référence les premières années de la décennie 1860, nous ne pouvons que constater que les ornemanistes référencés dans l'Almanach sont en nombre très limité. Cela indique que le terme lui-même n'était pas d'un usage fréquent dans nos régions : les Almanachs sont en effet un moyen pour les professionnels de se signaler à une clientèle potentielle. Houtstont s'enregistre dans l'Almanach de Bruxelles, à partir de 1865 comme sculpteur ainsi que, à partir de 1866, comme ornemaniste, où son nom est suivi de l'indication « sculpteur-ornemaniste, décoration à l'intérieur et à l'extérieur ». Houtstont joue donc sur deux tableaux. D'autres métiers

1. La prosopographie – appelée aussi biographie collective ou sociographie historique – est une discipline particulière de l'histoire. Une étude prosopographique s'attache à dégager les caractéristiques communes à un groupe social, défini par la profession, le revenu, l'origine sociale, le statut social, le lieu de vie, etc.

← L'atelier d'Alban Chambon en activité vers 1905 (© Fondation CIVA Stichting Brussels).



mentionnés dans l'Almanach sont certainement à mettre en rapport avec les ornemanistes; les mêmes noms réapparaissent ainsi parfois dans la rubrique « mouleurs en plâtre », de même, pour les ornemanistes et les sculpteurs, et ces derniers et les statuaires. Parmi les marbriers et des tailleurs de pierre on repère parfois également une spécialisation en ornementation². Les raisons de ces enregistrements démultipliés sont à coup sûr d'ordre commercial et ne semblent correspondre à aucun critère de définition professionnelle précise. Les Almanachs et la manière dont les artistes choisissent d'y figurer illustre la distinction qui était opérée entre les beaux-arts et les arts appliqués (décoratifs), tout en montrant que les artistes ne se « cantonnaient » pas nécessairement à une seule discipline, de façon à s'ouvrir de multiples horizons de carrière. De ce fait, les Almanachs sont un outil pratique pour situer et localiser les artistes, tout en restant une source à utiliser avec prudence. Toutefois, ils ne permettent pas de dresser un tableau précis des ornemanistes actifs à Bruxelles.

À cet égard, et exclusivement pour les commandes publiques, les dossiers d'adjudication et d'appel d'offres constituent des sources complémentaires et significatives. L'autorité est en effet tenue de suivre des procédures en matière de marchés publics, afin de sélectionner le meilleur exécutant au meilleur prix. La procédure d'adjudication assure le libre accès à un marché où tous les concurrents peuvent tenter leur chance, encore que les pouvoirs publics recourent parfois au système de l'adjudication restreinte, ouverte à un nombre limité de candidats sélectionnés à l'avance. Ces procédures d'adjudication demandent un important effort administratif qui n'est pas toujours à la portée d'un petit entrepreneur ou d'un artisan. Le système de la garantie, selon lequel l'adjudicataire verse une caution destinée à indemniser le donneur d'ordre en cas de faillite, constitue un obstacle supplémentaire pour les petites entreprises. Houtstont, ainsi que de nombreux autres acteurs évoqués ici, sont en fait des entrepreneurs-artisans, concernés par un aspect partiel et limité du chantier, à savoir la sculpture ornementale³. D'autre part, interviennent des sociétés d'entreprise générale qui se chargent de l'ensemble d'un chantier et en sous-traitent les différentes tâches⁴. Souvent, un même chantier rassemble plusieurs entrepreneurs-artisans, responsables chacun d'un métier spécifique. Malgré la concurrence, la collaboration entre

ses différents corps de métiers sur les chantiers est un impératif.

Le manque de bons ornemanistes se fait sentir lors de la construction de la colonne du Congrès, au point que Louis Melot se voit contraint de rechercher des collaborateurs en France; Houtstont est l'un d'eux⁵. L'un des rares ornemanistes belges talentueux sur le chantier de la colonne du Congrès, Joseph Vanhaerdenberg, est enregistré dans l'Almanach comme sculpteur⁶. Sur ce chantier, Louis Melot se fait assister de six autres collaborateurs belges: Charles, Corneille et Paul Wuterwulg, Pierre Vanderhaege, Adolph Dever et Michotte⁷. Aucun de ces noms ne figure dans l'Almanach de 1859-1860 à la rubrique « ornemanistes », pas plus qu'à la rubrique « sculpteurs ». Le fait qu'ils n'apparaissent pas dans l'Almanach suggère qu'ils ne résident pas à Bruxelles.

Lorsqu'en novembre 1862, la Banque nationale lance l'adjudication portant sur la sculpture ornementale de l'hôtel du gouverneur⁸, les intéressés sont nombreux. Trente et un candidats viennent consulter le dossier d'adjudication dans les bureaux de la Banque nationale, où ils signent un registre. Seuls onze d'entre eux remettent offre⁹. Beyaert et Janssens retiennent Louis Melot comme meilleur candidat. Parmi les artistes qui renoncent à remettre offre, on compte pourtant des noms intéressants, tels que Charles Geefs¹⁰ (1829-1911), le frère cadet de Guillaume Geefs, ou de Charles Van Oemberg¹¹ (1824-1901). Ce sont des sculpteurs dont le rapport à la pratique ornementale ne semble pas immédiat; toutefois, cela montre que la statuaire ornementale représente un marché lucratif, qui intéresse aussi les sculpteurs « à part entière ». Devant l'explosion du marché de la construction dans la capitale, celui-ci constitue en effet un débouché permettant à nombre de sculpteurs de maintenir une activité stable et de faire tourner leur atelier.

Les dossiers remis pour l'adjudication des travaux de sculptures ornementales de la Banque nationale sont examinés par Beyaert et Janssens, qui en dressent un tableau comparatif très clair. De plus, leurs commentaires mettent en lumière l'âpre concurrence que se livrent les candidats lors des grandes commandes prestigieuses. Leur évaluation des souscriptions est des plus critiques¹²: les architectes font montre d'un grand scepticisme vis-à-vis des candidats belges et valorisent l'expérience française. Trois

2. *Almanach 1859-60*, Marbriers et tailleurs de pierre, Luppens J. (ornements) Marché 107.

3. Cf. chap. 6.

4. Bertels 2011, p. 4.

5. Cf. chap. 4.

6. *Almanach 1859-60*, Vanhaerdenberg A., Gouttière 6.

7. Stappaerts 1860, p. 110.

8. Cf. chap. 5.

9. Tableau comparatif de tous les concurrents soumissionnant pour la sculpture ornementale de la Banque nationale, établi par Beyaert et Janssens, 08/12/1862, ABNB.

10. rue Josaphat n° 66

11. rue de l'Enclume n° 35.

12. ABNB, lettre de Beyaert et Janssens au Gouverneur de la Banque nationale, 06/12/1862.

FIG. 1
 Bas-relief en plâtre ayant pour thème
 « l'architecture », réalisé par Godefroid Van den
 Kerckhove (MRBAB, inv. 10058 B © KIK-IRPA
 Brussel, cliché b230782).



des onze souscripteurs – Sédille, Thélen et Thorelle – sont français, preuve que le marché belge connaît effectivement un afflux important d'ornemanistes français. Tous ont une adresse à Bruxelles, ce qui atteste de leurs efforts de s'implanter sur le marché belge. Aucun d'entre eux n'est répertorié comme ornemaniste dans l'Almanach de 1862. « Thelen L. » se trouve cependant dans la rubrique « sculpteurs » et dispose depuis 1854 déjà d'une maison et d'un atelier au boulevard de Waterloo. Thorelle n'y sera repris qu'à partir de 1862, lui aussi comme sculpteur¹³. Alors qu'il jouera un rôle important dans la réalisation de la sculpture ornementale de la Bourse de Bruxelles, son nom ne sera pas mentionné, éclipsé par le prestige du sculpteur français Carrier-Belleuse¹⁴. Plus tard, en 1884, Thorelle se portera également candidat à une commande de sculpture ornementale pour la façade latérale de l'hôtel de ville de Bruxelles¹⁵. Que des sculpteurs français aient soumission-

né pour de grands chantiers belges est encore attesté par le cas du sculpteur français Louis Marchant, de Paris¹⁶, qui se porte candidat pour l'exécution de la sculpture ornementale de l'église Notre-Dame de Laeken d'après les dessins de l'architecte Joseph Poelaert. En devisant pour la réalisation de fleurons et de chapiteaux en pierre de France, il indique que le travail peut avoir lieu à Paris ou *in situ* sur le chantier de Laeken. À condition d'obtenir une commande d'au moins vingt pièces, il peut concéder une remise sur le prix. Marchant, en sa qualité de sculpteur, indique avoir travaillé sur les chantiers des cathédrales de Paris, de Beauvais et de Noyon, ainsi que sur d'autres monuments historiques en France¹⁷.

Parmi les soumissionnaires de l'ornementation de la Banque nationale se trouvent également les frères Van den Kerckhove¹⁸, liés à une famille d'origine anversoise et comptant au moins cinq

13. *Almanach 1854*, Thelen L. Sculpteur, Boulevard de Waterloo 83; *Almanach 1862*, sculpteurs : Thelen L., boulevard de Waterloo 90, Thorelle C.L., Arlon 54 bis

14. Wynsaww 2015, p. 165.

15. AVB TP 7217, soumission Thorelle, 21/10/1884.

16. rue de Folie Méricourt n° 49.

17. AGR, TP, rue Notre-Dame de Laeken, dossier 78, « Devis de travaux de sculpture », signé Marchant, s. d., à situer vers 1856.

18. L. Van den Kerckhove, frères, rue de l'Association 49.

sculpteurs. Le devis des Van den Kerckhove est rejeté par Beyaert et Janssens parce qu'incomplet. Les Van den Kerckhove ne prévoient pas d'épannelage, l'opération de taille préparatoire à la réalisation des moulures et ornements. Or, selon les architectes, cette tâche revient en tout état de cause à l'ornemaniste. Pourtant, il s'agit ici d'une famille de sculpteurs très active sur le marché de la sculpture ornementale.

Augustin Van den Kerckhove, alias *Saïbas* (1825-1895), s'associe à Joseph-Antoine Van den Kerckhove, alias *Nelson* (1847-ca.1910). Leur neveu, Godefroid Van den Kerckhove (1841-1913), avait été remarqué sur plusieurs salons et menait une carrière parallèle dans la sculpture monumentale, réalisant certaines œuvres à Bruxelles¹⁹ (FIG. 1). Joseph-Antoine réalise des sculptures décoratives pour la Bourse sous la direction de Carrier-Belleuse²⁰. Le nom de Van den Kerckhove est connu pour la décoration de la galerie marchande près de la place des Martyrs à Bruxelles (arch. Edmond Legraive, 1871). Les Van den Kerckhove se positionnent comme des pionniers de la sculpture ornementale en Belgique. C'est ainsi qu'à l'occasion de la construction du Conservatoire de musique (Bruxelles, 1873), Augustin et Joseph Van den Kerckhove rédigent une lettre dans laquelle ils insistent sur leurs mérites en tant qu'ornemanistes: « Nous sommes, Monsieur le Ministre, les seuls Artistes Statuaires en même temps qu'ornemanistes. Nous avons été pour ainsi dire les créateurs de l'art décoratif en Belgique en 1848 et nous n'avons cessé depuis cette époque de soutenir victorieusement l'honneur de notre pays dans toutes les grandes Expositions, où nous avons été récompensés par des titres honorifiques accordés par des souverains étrangers²¹. » Pour le Conservatoire, Augustin et Joseph Van den Kerckhove semblent en concurrence avec Houtstont, sans pour autant pouvoir rivaliser avec lui. L'architecte Jean-Pierre Cluysenaar n'est absolument pas convaincu de leurs talents et préférera confier la sculpture décorative à Houtstont. Après s'être entretenu avec les Van den Kerckhove, Cluysenaar conclut que seul l'argent les intéresse dans l'obtention d'une commande de statuaire ornementale: « (...) ce qui se voit d'ailleurs très bien aux galeries du Commerce²² » (FIG. 2). Fait remarquable, même l'auteur Paul Meirsschaut, qui s'abstient généralement de tout jugement qualitatif, exprime comme Cluysenaar un avis négatif sur la décoration de la galerie du Commerce, en pointant le peu de variété des cariatides²³.



FIG. 2
Galerie du Commerce, arch. Legraive, sculptures ornementales réalisées par Van den Kerckhove (© Coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB - urban.brussels, DE25_006).

Parmi les soumissionnaires de l'ornementation de la Banque nationale, on trouve A. Léonard. Beyaert et Janssens sont peu confiants dans son devis et qualifient cet artiste « d'industriel²⁴ ». Ils le jugent alors incapable de réaliser la somptueuse façade de la Banque nationale. Il est caractéristique pour l'époque de distinguer une ornementation réalisée de façon industrielle par opposition à un travail réalisé dans un esprit artistique. C'est un signe des tensions que connaît le secteur. En effet, le boum du bâtiment et le développement rapide des techniques de construction fait naître une demande d'articles décoratifs fabriqués en série, propo-

19. Van Lennep 1990, p. 572-573.

20. Wynsauw 2015, p. 161.

21. AGR, TP, Conservatoire de musique, dossier 144, lettre d'Auguste et Joseph Van den Kerckhove, *Artistes-statuaires-ornemanistes*, adressée au ministre des Travaux publics, 27/06/1873.

22. AGR TP, Conservatoire de musique, dossier 144, lettre de Jean-Pierre Cluysenaar au ministre, 08.07.1873.

23. Meirsschaut 1900, p. 126-127. La galerie commerçante n'existe plus dans sa forme originelle.

24. ABNB, lettre de Beyaert et Janssens au gouverneur de la Banque, 12/06/1862.



FIG. 3
Pavillon d'exposition de la *Vieille Montagne* à l'Exposition universelle de Liège de 1905 (Bibliothèque de l'Université de Gand).

sés sur catalogue par des firmes industrielles²⁵. Ainsi *Vieille Montagne*, une entreprise établie en Wallonie, propose-t-elle sur catalogue des ornements en zinc – balustrades, lanterneaux, vases, etc. – commercialisées dans le monde entier (FIG. 3). De plus, les sculpteurs s'engagent dans ce mouvement d'industrialisation en accommodant leur savoir-faire. La distinction traditionnelle entre beaux-arts et arts décoratifs tend ainsi à s'estomper²⁶, et c'est sans doute dans ce contexte qu'il faut lire le commentaire de Beyaert et de Janssens.

Les archives montrent qu'il arrive souvent, que des concurrents fassent opposition en espérant



FIG. 4
Transept sud de l'église Saint-Servais à Schaerbeek après sa restauration par le bureau d'architectes Ma² (2019 © PY. Villette, Bureau Ma2).

recupérer au moins une partie d'un marché remporté par Houtstont.

Lors de la reconstruction du château de Laeken, sous la direction de l'architecte Alphonse Balat, après l'incendie de janvier 1891, la statuaire ornementale est réalisée par Houtstont. Jean Laumans²⁷, sculpteur établi à Laeken, approche le cabinet du ministre compétent dans l'espoir d'obtenir une part du marché des finitions sculpturales. Le curriculum vitae²⁸ fourni par Laumans, Prix de Rome en 1851, mentionne ses médailles obtenues lors d'expositions à Bruxelles, Londres, Melbourne et Sydney. De même, il a été associé aux réalisations de l'ar-

25. Linda Van Santvoort 2002.

26. Jones 2014, p. 20-21.

27. Jean Laumans (1823-1902) a également travaillé sur la sculpture monumentale du Palais épiscopal de Liège.

28. AGR, TP, château de Laeken, dossier 79, s. d., s. n., pièce jointe à la lettre de Heyninx, architecte des Travaux publics, 03/02/1890.



FIG. 5
Intérieur de la Maison
Flamande de l'arch.
Charle-Albert à
Watermael-Boitsfort
(© Fondation CIVA
Stichting Brussels).

chitecte Gustave Hansotte, notamment pour l'église Saint-Servais de Schaerbeek (1871-1876) et l'église Notre-Dame de Kampenhout (1874), ainsi qu'aux travaux de l'église Notre-Dame d'Alsemberg sous la direction de l'architecte J.J. Van Ysendyck (FIG. 4). Il travaille également sur la statuare du jardin fleuri du Petit Sablon et les statues de la façade de l'hôtel de ville de Bruxelles (vers 1885)²⁹. Pour le château de Laeken, le sculpteur Jean Laumans est écarté sans beaucoup d'égards: Balat tient à sa collaboration avec Houtstont.

Le nom de Charle-Albert est un autre patronyme régulièrement cité dans le contexte des arts décoratifs. On le sait architecte³⁰, bien que son œuvre architecturale soit d'ampleur relativement limitée. Très tôt, en 1853, il participe, avec un projet de meuble, à l'*Exposition de l'Association pour l'encouragement et le développement des arts industriels en Belgique*,

tenue à Bruxelles³¹. Il se fait connaître par sa propre habitation à Watermael-Boitsfort, la « Maison Flamande », qu'il conçoit et construit en 1869 en manière de démonstration de son talent de décorateur. La demeure sera reconnue comme l'une des œuvres pionnières de la néo-Renaissance flamande (FIG. 5). Charle-Albert se présente sous différentes appellations: « peintre-décorateur », « artiste peintre » ou « entrepreneur de travaux publics »³². Il a remporté quelques grandes commandes, dont les peintures décoratives et les dorures de la grande salle et de la salle de lecture du Sénat (1863), réalisées sous la direction de l'architecte Léon Suys³³, ainsi que la grande salle du Palais des académies (1867), des faux bois dans la salle gothique de l'hôtel de ville de Bruxelles (1868), des peintures et projets de vitraux du chœur de l'église Notre-Dame de la Chapelle (1869) et les décorations de la maison communale d'Anderlecht (1875-79) sous la direction de

29. Certaines de ses réalisations figurent dans la base de données Balat de l'IRPA.

30. Van Santvoort 2003, p. 201.

31. Une illustration dans Prina, 2016a, p. 69.

32. AGR, TP, Palais de la Nation, dossier 68 (folio 470), Archives des travaux du Palais de la Nation. Charle-Albert se présente sous des appellations diverses dans différents documents se rapportant aux travaux de la salle du Sénat. Dans son devis pour la décoration celle-ci, il donne les noms de Guillaume Pohlmann et d'Antoine Dalk – de la firme Pohlmann et Dalk – comme garanties pour le paiement de la caution.

33. Charle-Albert, le moins-disant, l'emporte sur ses concurrents Tasson-Snel (Bruxelles) et Vandertaelen. AGR, TP, Palais de la Nation, dossier 68 (folio 491). Voir aussi Van den Steene 1981, p. 206-207.

FIG. 6
Chapiteaux pour le Théâtre royal flamand, arch. Jean Baes, ornements réalisés par Maukels et Terral (extrait de A. Raguenet, 1872-1921, Chapiteaux).



34. Prina 2016a, p. 70.

35. Cf. chap. 7. Voir aussi Van Santvoort, 1999b, Van Santvoort, 1999c.

36. Prina 2016a, p. 75. Selon l'auteur, il est fait appel à Maukels et Terral pour la décoration intérieure.

37. Raguenet 1872-1921.

38. Mais on ne les trouve pas dans l'Almanach de Bruxelles.

39. Raguenet 1872-1921, Chapiteaux, pl. 56.

40. Raguenet 1872-1921. Applique, pl. 17.

41. *Idem*

42. Midant 2009, p. 37-39.

43. Midant 2009, p. 37. Jean-Paul Midant suggère que Chambon a travaillé chez Houtstont, à une époque, à laquelle Houtstont était selon lui peu connu : « Son influence à Bruxelles en 1868 est encore peu étendue ». Notre étude prouve le contraire. Midant estime que l'influence de Houtstont ne grandira qu'à partir de 1873, moment où il devient enseignant à l'Académie de Saint-Josse. Là encore, l'auteur se trompe, car Houtstont y était déjà administrateur et professeur depuis 1864. Cf. l'encadré sur les activités d'enseignement de Houtstont.

44. Midant 2009, p. 214.

rôle de second plan sur le chantier. Cependant, le décès inopiné de Charle-Albert en 1889 lui donnera un rôle plus important : il reprendra la direction du chantier de Gaasbeek.³⁵

Beaucoup moins connu, le duo Maukels et Terral se signale comme auteur de sculptures décoratives pour le Théâtre royal flamand (KVS) à Bruxelles (1883-1887)³⁶. Jean Baes, architecte du théâtre, provient lui-même d'une famille d'artistes; ancien collaborateur de Charle-Albert, la décoration lui est familière. Le bourgmestre Charles Buls le recrute pour la nouvelle École des Arts Décoratifs, qui vise l'osmose entre architecture et arts décoratifs (FIG. 6). Il va de soi que pour son chef-d'œuvre, Baes ne veut s'entourer que des meilleurs artistes et artisans du moment. Les travaux de Maukels et Terral apparaissent sur plusieurs planches éditées par A. Raguenet à Paris³⁷, où ils figurent sous l'appellation « Maukels et Terral, sculpteurs à Bruxelles »³⁸, avec mention du KVS à Bruxelles³⁹, de la maison communale de Schaerbeek sous la direction de J.J. Van Ysendyck⁴⁰ et de l'Exposition universelle d'Anvers de 1885 sous la direction de l'architecte Gédéon Bordiau⁴¹.

l'architecte J.J. Van Ysendyck. Houtstont intervient d'ailleurs lui aussi dans les travaux de la maison communale d'Anderlecht. Charle-Albert est régulièrement présent aux expositions de 1874, 1880 et 1888, où il met principalement en évidence les intérieurs de sa Maison Flamande³⁴. L'apport de Charle-Albert se situe essentiellement dans le domaine de la peinture décorative et de l'imitation de tapisseries, avec quelques incursions dans l'ameublement, sans oublier la création de son propre intérieur conçu comme une œuvre totale. Le profil de Charle-Albert ne le destinait pas à trouver Houtstont sur sa route; pourtant, leurs chemins professionnels se croisent à plus d'une reprise. En 1886, Charle-Albert dessine pour la marquise Arconati Visconti les premiers projets de restauration de son château de Gaasbeek. C'est très probablement par l'entremise de la marquise, une Parisienne, que Houtstont arrive sur le chantier. Les deux hommes se connaissent certainement, ou sont à tout le moins au courant de leurs activités respectives. Il est donc d'autant plus étonnant que Houtstont, engagé en 1887 pour Gaasbeek, adresse à Charle-Albert une lettre à laquelle est joint son curriculum vitae. Le ton du courrier ne laisse pas de doute sur le fait que Houtstont n'est pas satisfait de son

Un concurrent redoutable pour Houtstont est à coup sûr Alban Chambon, également originaire de France et présent dans la capitale belge depuis 1868. Chambon s'est formé dans différents ateliers parisiens entre 1861 et 1867 où il s'est familiarisé avec différentes disciplines – ciselure, plafonnage, ébénisterie – et a appris à travailler des matériaux divers. Mais avant tout, Chambon maîtrise le dessin des ornements. On ignore où il a d'abord travaillé après son arrivée à Bruxelles et plusieurs hypothèses sont possibles. Il se pourrait que l'entreprise *Tasson & Washer*, présente à l'Exposition universelle de Paris en 1867, l'ait incité à rejoindre la capitale belge. Pendant cette période, *Tasson & Washer* remporte une commande pour la décoration de la salle gothique de l'hôtel de ville de Bruxelles. Mais d'autres exposants pourraient avoir débauché Chambon, comme les entreprises *Pohlmann & Dalk* – spécialistes du carton-pierre – ou *Snyers-Rang et Cie*, menuisiers d'ameublement de renom⁴². Houtstont, qui commence à s'imposer comme l'ornemaniste le plus demandé de la capitale, pourrait avoir été lui aussi un employeur intéressant pour Chambon⁴³. Chambon prendra rapidement son envol et se lancera à son propre compte. Dès 1873, il possède son propre atelier de décorateur à Ixelles⁴⁴. Au fil du temps, il se spéciali-



FIG. 7
L'hôtel Métropole à Bruxelles,
décorations d'Alban Chambon,
1894.

sera dans les projets de construction de luxe: casinos, kursaals, hôtels (FIG. 7), cafés, théâtres et habitations privées. En 1876, il s'installera définitivement dans un deuxième atelier rue de Livourne, à quelques rues à peine de Houtstont. Les deux compatriotes se connaissent, très certainement sur le plan professionnel, mais aussi en privé. Les archives professionnelles de Chambon sont riches d'informations et éclairent les coulisses de cette autre entreprise de décoration de grande envergure et réputée. Indirectement, ces images impressionnantes nous permettent d'imaginer l'atelier de Houtstont.



FIG. 8
Tailleurs de pierre de
l'entreprise Beernaert au
travail dans l'ancien hall
des machines de Cockerill,
hangar du chantier du parc
du Cinquantenaire, vers 1904-
1905 (Ministère des travaux
publics).

La florissante entreprise Beernaert⁴⁵ est un autre cas intéressant. Elle est fondée par Antoine Beernaert, sculpteur-marbrier, et sera reprise en 1890 par son fils Émile. À partir des années 1850, Beernaert s'affirme à travers plusieurs activités: la fourniture de pierres, mais aussi la sculpture ornementale et monumentale, avec une spécialisation notamment dans les monuments funéraires (FIG. 8). Beernaert travaille sur de grands chantiers dans la capi-

tale et ailleurs dans le pays: la fontaine Anspach au centre de la ville, le Palais royal de Laeken, le musée colonial de Tervueren, l'arcade du parc du Cinquantenaire, les Galeries royales d'Ostende, etc. Les photographies des chantiers montrent l'importance de ces chantiers. Les tailleurs de pierre, travaillant comme c'est la pratique habituelle à partir de modèles de plâtre, y sont présents en grand nombre. Le chantier du parc du Cinquantenaire occupe

45. Celis, De Clercq, Snaet 2003.

FIG. 9
Modèle en plâtre d'un chapiteau. Réalisé par Beernaert (Fonds Beernaert © asbl Epitaaf).



450 ouvriers qui se relaient par équipes, de jour comme de nuit. Il ne fait pas de doute que l'entreprise a employé des ornemanistes et des modéleurs, qui fabriquent les modèles en plâtre. Il se pourrait cependant que les modèles aient été commandés en sous-traitance à un atelier spécialisé, comme celui de Houtstont. Certains de ces modèles en plâtre ont été conservés jusqu'à ce jour et témoignent d'une exceptionnelle qualité de métier (FIG. 8 ET 9).

HOUTSTONT EN POSITION PRIVILÉGIÉE?

Le Conseil communal de Bruxelles du 22 février 1886 doit traiter une protestation soulevée par la Ligue de l'industrie du bâtiment⁴⁶. Cette association, créée en 1884 et dont le siège est situé à Bruxelles, entend défendre les intérêts des entrepreneurs généraux. Avec la Fédération des Entrepreneurs, elle édite *La Chronique des travaux publics*, une revue consacrée en particulier à toutes les adjudications publiques et appels d'offres privés⁴⁷.

La protestation de la Ligue porte sur le non-respect des procédures d'adjudication pour la décoration du cabinet du bourgmestre à l'hôtel de ville de Bruxelles. Et même si l'entrepreneur à qui la décoration a été attribuée n'est pas évoqué nommément, il s'agit bel et bien de Houtstont. Le conseiller communal Louis Richald comprend la protestation – pro-

bablement introduite suite à une pétition – et demande une enquête plus approfondie. L'enquête n'aura jamais lieu et la finition décorative du cabinet du bourgmestre sera achevée par Houtstont sans autre opposition au cours de l'année 1886⁴⁸. Quelques années plus tard, en 1891, une nouvelle protestation de la Ligue donnera lieu à un vif débat au Conseil communal de Bruxelles. Le débat aura cette fois pour objet une commande portant sur l'installation des mâts des réverbères à éclairage électrique de la Grand-Place de Bruxelles. Le projet a été attribué à Houtstont dès 1886 et donne lieu en 1891 à une nouvelle remise en question de la procédure d'adjudication. C'est à nouveau le conseiller libéral Louis Richald qui interpelle le Conseil communal: « Je demande si l'on ne va pas bientôt mettre un terme à ce système qui consiste à donner, sans adjudication, sans appel à la concurrence, toujours et toujours, tous les travaux au même entrepreneur. On confie à cet entrepreneur les travaux les plus beaux, les travaux les plus lucratifs, les travaux les plus en vue, les travaux de grande réclame. Nous devons absolument abandonner ce système (...) Vous seriez étonnés des nombreux travaux qui ont été donnés, sans appel à la concurrence, de la main à la main, à M. Houtstont. J'en ai relevé quelques-uns, et lorsque je dis que vous serez étonnés, je ne me trompe certes pas⁴⁹. » Le conseiller Richald communique une liste de commandes que la Ville a déjà attribuées à Houtstont. Fonctionnaire à la Cour des Comptes, Richald dispose d'informations de première main⁵⁰. Suit alors une énumération, longue et précise, des bâtiments sur lesquels Houtstont a travaillé. Selon les calculs de Richald, ces travaux représentent un montant de 20 à 25 millions de francs belges, concluant que cette somme est probablement sous-estimée. Dans son intervention, Richald dénonce ce mode de fonctionnement de la manière la plus tranchée: « Vous reconnaîtrez avec moi que cet entrepreneur, choyé, recommandé, prôné par tous, a joui dans notre pays d'un véritable monopole en fait de travaux publics⁵¹. »

La critique de Richald – qui ne déclenche que peu de réactions de la part des autres conseillers communaux – n'est pas dirigée contre la personne de Houtstont et moins encore destiné à mettre son métier en doute: « Je ne critique pas le talent de M. Houtstont, je sais qu'il est remarquable; ses travaux sont très bien exécutés; mais ne pourrait-on pas faire aussi bien que lui? Cela n'est pas douteux. Aussi je me demande

46. BCB 1886, tome 1, part 3, p. 206.

47. Dobbels 2018, p. 26-27.

48. BCB 1886, tome 2, part 12, p. 1108.

49. BCB 1891, p. 21-22, séance du 06/07/1891.

50. BCB 1891, p. 23.

51. BCB 1891, p. 24.



FIG. 10
Hôtel des Postes, conçu par l'arch. Louis De Curte (1906). Statues du sculpteur Albert Desenfans (© KIK-IRPA, Bruxelles, cliché C000139).

pourquoi on ne fait pas appel à la concurrence; cet appel permettrait à des talents de se produire, à des hommes de se faire connaître. »⁵²

Ce débat est porté par l'ambiance protectionniste et nationaliste qui caractérise l'époque⁵³. Richald pose ouvertement la question de savoir pourquoi on ne donne pas leurs chances aux artistes et artisans belges: « N'y-a-t-il donc pas d'artistes Belges capables? »⁵⁴

UN RÉFLEXE NATIONALISTE ET PROTECTIONNISTE

Le débat du Conseil communal de Bruxelles n'est pas nouveau: Houtstont sera confronté tout au long de sa carrière à ce type de critique. Pourquoi offrir tant d'opportunités à un Français plutôt qu'aux talents belges? Telle est la question qui agite les esprits.

Cette critique émane en premier lieu de ses concurrents. En 1873, lors de la construction du Conservatoire de Bruxelles, Augustin et Joseph Van den Kerckhove clament leur frustration au

ministre des Travaux publics et affirme ouvertement que, pour les commandes publiques, les autorités devraient donner la préférence à des artistes belges.

« Sans vouloir en aucune façon discuter le talent de M. Georges Houtstont (...) à mérite égal il est incontestable qu'un artiste belge se montre supérieur en l'espèce à un artiste étranger. »⁵⁵

Houtstont ne conteste pas ces critiques; généralement, ce sont les architectes qui s'en chargent. Ainsi, suite à une plainte, l'ingénieur Wellens, qui supervise les travaux de construction du Palais de Justice, s'adresse au ministre dans les termes suivants:

« (...) si le sieur Houtstont est français d'origine, les services que depuis plus de seize ans, il a rendu en Belgique, lui donnent le droit de ne pas être traité en étranger dans ce pays. Par ses talents et son activité, M. Houtstont a fait faire de grands progrès à l'art de la décoration architecturale en Belgique et il a contribué beaucoup à son développement et à ses nombreuses applications. (...) »⁵⁶

52. BCB 1891, p. 22.

53. Van Sanvoort 2020.

54. BCB 1891, p. 32.

55. AGR, TP, Conservatoire de musique, dossier 144, lettre de Van den Kerckhove au ministre, 27/06/1873.

56. Lettre du 17 octobre 1876, retranscrite dans De Smet, 1978, annexe JP1.

Les architectes ne se laissent pas impressionner par la campagne des « *anti* ». Pour le nouveau bâtiment des Postes à Bruxelles, Louis De Curte souhaite de préférence travailler avec Houtstont. Dans une longue lettre, il vante au ministre les qualités de ce dernier; il anticipe les critiques éventuelles en précisant que Houtstont a formé de nombreux artistes belges et a ainsi porté la sculpture décorative à un niveau supérieur dans le pays⁵⁷ (FIG. 10). Houtstont remportera effectivement la commande de la sculpture ornementale du bâtiment des Postes. Dans le contrat qu'il signe, il indique à l'article cinq qu'il donnera la préférence à des ouvriers belges dans la mesure du possible⁵⁸.

LA CONCURRENCE ENTRE ORNEMANISTES SE POURSUIT

Le tournant du siècle voit l'émergence d'une nouvelle génération d'ornemanistes, dont beaucoup ont appris le métier dans l'atelier de Houtstont.

Le nombre de soumissions pour l'achèvement du corps occidental de l'église Notre-Dame de Laeken pendant la période 1907-1912 témoigne du vif intérêt que suscitent les commandes ornementales. Il révèle que les ornemanistes sont désormais nombreux et que la concurrence entre eux est vive. Le chantier de l'église Notre-Dame dure déjà depuis de nombreuses décennies. Poelaert est décédé depuis près de trente ans et les architectes s'y succèdent. En 1907, le chantier est dirigé par le baron Heinrich von Schmidt (1850-1928), un architecte allemand. Les ornemanistes peuvent accompagner leur candidature d'un curriculum vitae et de photographies, ce qui donne une image intéressante du secteur au début du XX^e siècle⁵⁹. Le sculpteur louvaniste Paul Roemaet se porte candidat en indiquant qu'il travaille depuis de longues années sur le chantier de l'hôtel de ville de Louvain. Dans son curriculum vitae, le sculpteur-ornemaniste Jean Verheugen, d'Ixelles, souligne sa participation à un grand nombre d'Expositions universelles: Bruxelles (1887), Paris (1889), Chicago (1892) et à nouveau Bruxelles (1897). Verheugen avait auparavant travaillé sur le chantier de l'église Notre-Dame de Laeken. Lorsqu'il se porte candidat, Englebert Scoman-Gorez, ornemaniste établi à Ixelles, travaille sur les ornements de la nouvelle maison communale de Laeken (ar-



FIG. 11
Habitation de la rue Artan 44 à Schaerbeek, conçue par l'arch. Joseph Diongre. Sculptures ornementales portant la signature du sculpteur Talpe. Distingué en 1912 par une prime de la Commune (© urban.brussels).

chitecte P. Bonduelle, 1907-1911). Il a également collaboré au chantier du musée de l'Afrique à Tervueren. Pour l'occasion, il s'associera à Charles de Brichy (1878-1912), sculpteur à Gand, qui se chargera des modèles en plâtre. L'ornemaniste L. Évrard, qui a travaillé sous la direction de Houtstont aux ornements du monument de Léopold I^{er} à Laeken, souhaite lui aussi remettre devis. Le sculpteur Léopold Talpe (Schaerbeek), ancien élève de Houtstont à l'académie de Saint-Josse⁶⁰, se recommande de sa collaboration avec l'architecte Joseph Diongre (FIG. 11). Parmi les autres candidats, il y a Jaak Tiberius (Koekelberg), autre ancien de l'académie de Saint-Josse⁶¹, ainsi que F. Rousseau (Bruxelles, parc du Cinquantenaire) et J. Stoffyn (Forest) (FIG. 12A, 12B, 12C, 12D, 12E).

57. AGR, TP, bâtiment des Postes, dossier 52 (partie 2), lettre de l'architecte Louis De Curte au ministre des Travaux publics, 30.08.1886

58. AGR, TP, bâtiment des Postes, dossier 52 (partie 2), Hôtel des Postes et Télégraphes, Travaux de sculpture sur pierre, Soumission, G. Houtstont.

59. AGR, TP, église Notre-Dame de Laeken, dossier 94; ce dossier comprend toutes les candidatures d'ornemanistes. Les photographies accompagnant les CV ont malheureusement disparu du dossier.

60. Registre des élèves de l'académie de Saint-Josse. Cf. Voir dans cet ouvrage, p. 106-109.

61. Registre des élèves de l'académie de Saint-Josse.

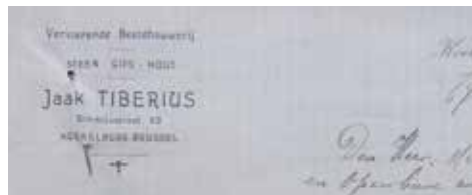


FIG. 12A > 12E
En-têtes de lettre d'ornemanistes candidats à une soumission pour la statuare ornementale de l'église Notre-Dame de Laeken (AGR TP dossier 94).

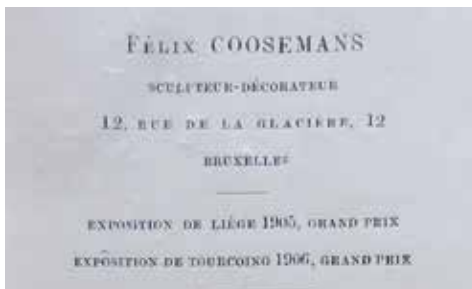


FIG. 13
En-tête de lettre de Félix Coosemans

Lorsque Houtstont décède en 1912, son atelier est fermé. Tous les artistes et ouvriers qui y travaillent – les archives de l'entreprise ayant disparu, nous ignorons leur nombre – doivent dès lors se mettre à la recherche de nouveaux employeurs ou de nouvelles commandes. C'est le cas des frères Schoonjans. Deux d'entre eux ont été pendant 30 ans des collaborateurs de Houtstont tandis que le troisième, Joseph Schoonjans, a travaillé pendant dix ans comme modelleur chez *Goyers frères*, un atelier bien connu à Louvain. Après le décès de Houtstont, les frères Schoonjans espèrent s'établir à leur compte⁶².

SUR LES TRACES DE HOUTSTONT : FÉLIX COOSEMANS

Parmi les soumissionnaires pour la finition sculpturale de l'église Notre-Dame de Laeken, il

ya Félix Coosemans (FIG. 13). Son nom apparaît pour la première fois lors de la construction du ministère des Chemins de fer selon un projet de Beyaert. Beyaert dit de Coosemans que c'est « le meilleur élève » de Houtstont. Coosemans a décidé en 1891 de quitter l'atelier de son employeur pour s'établir à son compte⁶³. Pour la construction du ministère des Chemins de fer, Beyaert a d'abord l'intention de faire appel à Houtstont, selon son habitude, pour les travaux d'ornemaniste. Toutefois, il rencontre de vives protestations de la part de L. Robyn, sculpteur-entrepreneur, originaire d'Anvers mais établi à Ixelles, qui conteste le fait que cette énième commande soit une nouvelle fois attribuée à l'ornemaniste français. Robyn met dans la balance un curriculum vitae⁶⁴ bien fourni, où il mentionne ses réalisations: l'église Saint-Boniface à Ixelles⁶⁵, des modèles pour la restauration de la basilique de Hal, le monument célébrant l'ouverture définitive de l'Escaut

62. AGR, TP, église Notre-Dame de Laeken, dossier 94, lettre de Joseph Schoonjans au ministre, 26.12.1912.

63. AGR, TP, ministère des Chemins de fer, dossier 41, lettre de Beyaert à l'inspecteur Heyninx, 04/06/1891.

64. AGR, TP, ministère des Chemins de fer, dossier 41, Curriculum vitae autographe de L. Robyn, 10/07/1891.

65. L'église Saint-Boniface d'Ixelles, réalisée en 1846-1849, est l'œuvre des architectes Joseph et Jonas Dumont. La collaboration mentionnée par Robyn concerne peut-être les travaux d'extension de l'église en 1885 sous la direction de De Curte.

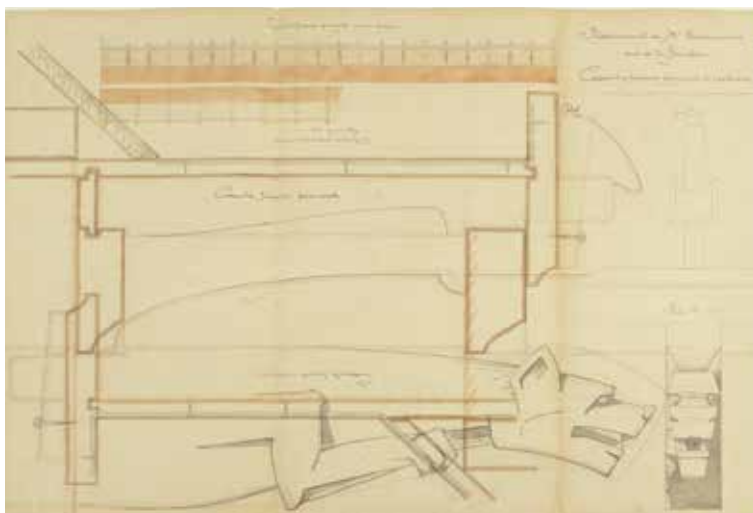


FIG. 14
Détail d'un ornement réalisé par l'atelier Félix Coosemans selon un projet de l'arch. Paul Hankar (MRAH, fonds Hankar).



FIG. 15
Ornement couronnant le mur de l'atelier du peintre Paul Ciamberlani, arch. Paul Hankar. Le mur et l'atelier ont été démolis en 1989 (© Fondation CIVA Stichting).

66. Selon un projet de l'architecte J.J. Winders, choisi sur concours en 1873.

67. AGR, TP, église Notre-Dame de Laeken, dossier 94, lettre de Coosemans à von Schmidt, 24/05/1907.

68. Il s'agit de l'église néogothique Saint-Stéphane, conçue par Caluwaers en 1894. Cf. inventaire de données, voir <https://inventaris.onroerenderfgoed.be/erfgoedobjecten/1998>.

69. AGR, TP, église Notre-Dame de Laeken, dossier 94, lettre de Félix Coosemans à von Schmidt, 24/05/1907.

70. Loyer 1986, p. 82. « Coosemans ami de Hankar ».

71. Voir <https://monument.heritage.brussels/fr/Saint-Gilles/Rue-de-la-glaciere/10601070>

Schelde Vrij à Anvers⁶⁶, etc. Le ministre compétent se montre réceptif à la plainte. Beyaert se voit mis sous pression et n'a d'autre solution que d'en tenir compte. Pour son dernier grand chantier – Beyaert meurt en 1894, alors que la construction du ministère des Chemins de fer est en cours – il avance donc le nom de Félix Coosemans. Dans un premier temps, Coosemans est chargé de la réalisation de tous les modèles en plâtre. Pour la taille des ornements, on décide cependant de diviser l'adjudication en lots afin de répartir l'ouvrage sur plusieurs ornementalistes. Malgré son impressionnante candidature, Robyn ne sera pas retenu.

Félix Coosemans s'affirme dans le métier en peu de temps. Les solides références qui accompagnent sa candidature pour les sculptures

de l'église Notre-Dame donne un aperçu de ses activités en tant qu'indépendant pendant la période allant de 1894 à 1907⁶⁷. Nous y trouvons la confirmation qu'il a travaillé sur le chantier du ministère des Chemins de fer sous la direction de Beyaert. Par ailleurs, il mentionne sa collaboration avec l'architecte Charles Licot, dont le nom est indissolublement lié à la restauration des ruines de l'abbaye de Villers-la-Ville. Dans le cadre de ce projet, Coosemans a réalisé une maquette en l'état de l'abbaye au XVIII^e siècle. Pour l'architecte Jean-Joseph Caluwaers (1863-1948), il se charge de la sculpture décorative de l'église de Hingene⁶⁸. Caluwaers lui-même était un collaborateur de Beyaert de 1880 à 1893; le fait que Coosemans et Caluwaers se connaissent s'explique certainement par la collaboration entre Houtstont et Beyaert. Il est donc étonnant que Coosemans ne fasse pas état de son apprentissage auprès de Houtstont dans son curriculum. Serait-ce l'élève qui s'affranchit de son maître? En 1907, Houtstont est toujours actif et représente donc un concurrent potentiel. Le nom de Houtstont circule encore dans le dossier de l'église Notre-Dame de Laeken. Coosemans invite l'architecte von Schmidt, qui habite Munich, dans son nouvel atelier de la rue de la Glacière⁶⁹. Nous ignorons si von Schmidt a donné suite à l'invitation, mais l'atelier de Coosemans vaut en effet le détour. Il a été conçu en 1896 par le grand architecte Paul Hankar. Coosemans et Hankar entretenaient une amitié née probablement à l'époque où Coosemans travaillait encore chez Houtstont et que Hankar était toujours stagiaire chez Beyaert⁷⁰. En 1891, tous deux font leurs débuts dans une carrière indépendante. Le vaste atelier de la rue de la Glacière⁷¹ est conçu selon un langage formel moderne et possède une ornementation sobre, mais néanmoins décorative. Nous y voyons comment, à la période de l'Art nouveau, la sculpture ornementale prendra peu à peu un autre rôle, tout en se transformant sur le plan formel. Hankar a pour ainsi dire redéfini l'ornement dans son architecture. Il est parfaitement possible qu'il ait fait appel à son ami Félix Coosemans pour d'autres réalisations (FIG. 14 ET 15).



Rédacteur en chef

Stéphane Demeter

Comité de rédaction

Okke Bogaerts, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Griet Meyfroots, Valérie Orban et Cecilia Paredes

Secrétariat de rédaction

Paula Dumont, Cecilia Paredes

Coordination du dossier

Paula Dumont, Griet Meyfroots

Coordination de l'iconographie

Paula Dumont, Griet Meyfroots

Auteurs / collaboration rédactionnelle

Linda Van Santvoort

Traduction

Linguanet

Relecture

Philippe Charlier, Farba Diop, Alice Gérard, Murielle Leseque, Anne Marsaleix

Rédaction finale en français

Stéphane Demeter, Cecilia Paredes

Rédaction finale en néerlandais

Okke Bogaerts, Paula Dumont

Ce numéro est entièrement traduit du néerlandais

Liste des abréviations

ABNB: Archives de la Banque Nationale de Belgique
ACSG, TP: Archives de la commune de Saint-Gilles, Travaux Publics
AGR: Archives Générales du Royaume (Bruxelles)
AGR, TP: Archives Générales du Royaume (Bruxelles), archives du Ministère des Travaux Publics
AGR, BA: Archives générales du Royaume (Bruxelles), archives de l'Administration des Beaux-Arts
AKG: Archief Kasteel Gaasbeek
ARP: Archives du Palais royal
AVB, TP: Archives de la Ville de Bruxelles, Travaux Publics
AVB, BA: Archives de la Ville de Bruxelles, Beaux-Arts
CIDEP: Centre d'information, de documentation et d'étude du patrimoine
KBR, Est.: Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des Estampes
KBR, Est., FH: Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des Estampes, Fonds Houtstont

ISSN

2034-578X

Dépôt légal

D/2021/6860/010

Graphisme et création de la maquette

Polygraph'

Impression

db Group.be

Diffusion et gestion des abonnements

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen
bpeb@urban.brussels

Remerciements

Lode De Clercq, mevr. Deconinck, voorzitter van het Hof van Cassatie, Davy Depelchin, Xavier Duquenne †, Jules Huysmans, Christophe Loir, Daniel Menchior, Griet Meyfroots, Laura Porcu, Frederik Tinck, Tom Verhofstadt, Bénédicte Verschaeren, Pierre-Yves Villette

Éditeur responsable

Bety Waknine, directrice générale, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

Contact

urban.brussels
Direction Connaissance et Communication
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles
www.urban.brussels
bpeb@urban.brussels

Crédits photographiques

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale.

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

- 001 - Novembre 2011
Reentrée des classes
- 002 - Juin 2012
Porte de Hal
- 003-004 - Septembre 2012
L'art de construire
- 005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez
- Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire
- 006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu?
- 008 - Novembre 2013
Architectures industrielles
- 009 - Décembre 2013
Parcs et jardins
- 010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin
- 011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire
- 013 - Décembre 2014
Lieux de culte
- 014 - Avril 2015
La forêt de Soignes
- 015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux
- 017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine
- 018 - Avril 2016
Les hôtels communaux
- 019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles
- 021 - Décembre 2016
Victor Besme
- 022 - Avril 2017
Art nouveau
- 023-024 - Septembre 2017
Nature en ville
- 025 - Décembre 2017
Conservation en chantier
- 026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes
- 028 - Septembre 2018
Le Patrimoine c'est nous !
- Hors-série - 2018
La restauration d'un décor d'exception
- 029 - Décembre 2018
Les intérieurs historiques
- 030 - Avril 2019
Bétons
- 031 - Septembre 2019
Un lieu pour l'art
- 032 - Décembre 2019
Voir la rue autrement
- 033 - Printemps 2020
Air, chaleur, lumière
- 034 - Printemps 2021
Couleurs et textures

Retrouvez tous les articles sur
www.patrimoine.brussels



Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics, un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de *Bruxelles Patrimoines* offrent aux patrimoines urbains multiples et polymorphes un espace de réflexion ouvert et pluraliste. Exceptionnellement, les pages de *Bruxelles Patrimoines* accueillent une monographie inédite révélant une dimension méconnue de l'architecture bruxelloise. *Georges Houtstont et la fièvre ornemaniste de la Belle Epoque* sort de l'anonymat l'œuvre d'un sculpteur-ornemaniste associé au grands noms de l'architecture belge de son époque. Par la décoration d'un nombre impressionnant de bâtiments et monuments publics, il a participé à la transformation de Bruxelles à la fin du XIX^e siècle.

Bety Waknine,
Directrice générale



15 €



ISBN 978-2-87584-199-5